



Martin Luther King, un saint honoré par ce même gouvernement qui l'a tiré en plein visage : un assassinat politique extrajudiciaire oublié [?]

Article rédigé le 18 janvier 2016, Jour de Martin Luther King Jr

Par [Graeme MacQueen](#)

Mondialisation.ca, 04 avril 2023

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#)

Version française publié initialement le 21 janvier 2016.

*

Le Jour de Martin Luther King Jr. a été promulgué jour férié fédéral en 1983. Loin de moi l'idée de banaliser cet exploit. Pour y arriver, les groupes de la société civile ont fait preuve de beaucoup de persévérance et ont dû surmonter une forte opposition. Sauf que cela a eu pour effet de créer un paradoxe indigeste dans la liste des saints et de héros du pays.

Car il faut se rappeler que le jury [au procès civil de 1999 qui s'est penché sur l'assassinat est parvenu à une conclusion renversante le 8 décembre 1999, à savoir que des agences du gouvernement des USA avaient conspiré à l'assassinat du Dr King.](#)

Les médias de masse, qui ont fait peu de cas de ce procès et de son verdict en 1999, continuent aujourd'hui de s'enfermer dans leur mutisme.

Voir l'article en anglais par Carl Herman, [Court Decision: U.S. "Government Agencies" Found Guilty in Martin Luther King's Assassination](#) , le 18 janvier 2016



Lorsqu'ils sont sommés de s'expliquer, ils disent que les témoignages étaient nébuleux, confus et facilement réfutables. En réalité, les prétentions des plaignants étaient légitimes et le jury, après avoir entendu les témoignages et la présentation de la preuve du 15 novembre au 8 décembre, est parvenu rapidement à un consensus quant au verdict. Les éléments de preuve variés présentés par maître William Pepper tendaient vers la réfutation de la thèse de l'assassin isolé (James Earl Ray) et l'existence d'une conspiration impliquant plusieurs parties, dont la police locale (le service de police de Memphis), la mafia (le représentant local Frank Liberto) et des éléments de la police fédérale, des services secrets et des forces armées. Autrement dit, les forces combinées qui ont fomenté le meurtre n'étaient pas très différentes de celles qui ont tué le président Kennedy. La planification, la volonté et la détermination des assassins étaient telles qu'il aurait été étonnant que le Dr King survive à ce jour funeste. Perché du haut d'un balcon du motel Lorraine, il était comme un agneau à l'abattoir.

La lecture de la transcription du procès est assez longue (elle fait environ 2 700 pages), mais ce faisant j'ai été impressionné par la ténacité de maître Pepper et sa capacité à aller au fond des choses. Mais pour que les conclusions aient un poids politique, surtout si les médias de masse persistent à nous faire croire que le procès n'a jamais eu lieu, les citoyens engagés doivent faire leur part pour faire connaître le procès et ses conclusions. Ils doivent en parler aux gens, les encourager à lire la transcription, en citer des extraits et souligner son importance. Ils doivent lutter contre sa banalisation (comme l'article de Wikipedia sur Martin Luther King tente de le faire) par des prétentions que les allégations de conspiration sont faibles et qu'elles ont été réfutées (ce qui est faux).

On a tué King non seulement parce qu'il était un militant des droits civils, mais aussi parce qu'il planifiait sa campagne pour les pauvres, qui prévoyait une perturbation non violente des activités commerciales à Washington au nom de tous les pauvres du pays, peu importe la couleur de leur peau, ce qui rendait le 1 % mal à l'aise. On a aussi tué King pour son ardente critique de la poursuite de la guerre du Vietnam par son pays. Sa dénonciation la plus vive de cette guerre a eu lieu à l'église Riverside de New York un an jour pour jour avant la veille de sa mort. Son discours éloquent et sans compromis en avait ébranlé plus d'un, du président Johnson aux militaires et aux services secrets des USA.

Loin d'être nébuleux et confus, les arguments de fond présentés en 1999 sont, selon moi, bien étayés. De plus, on n'a pas très subtilement tenté d'acheter et de menacer James Earl Ray, de dissuader et même de tuer des témoins, et de prétendre malgré les preuves du contraire que les enquêtes gouvernementales ont été faites de façon exhaustive et qu'elles

n'ont rien trouvé pour remettre en cause sérieusement les accusations contre Ray.

La vérité, c'est que la théorie du tireur isolé a mordu la poussière en 1999. Quiconque tente de la ressusciter devra être en mesure de réfuter chaque chapitre et chaque phrase de la transcription de ce procès civil.

Pour ceux qui ne l'ont pas lu, je vais terminer cet article en citant un extrait révélateur, qu'il vaut la peine de rapporter à ses amis qui ont peu ou pas entendu parler du procès.

L'extrait est tiré directement, avec quelques modifications mineures, de la transcription judiciaire d'un témoignage entendu l'après-midi du 30 novembre 1999.

Un ancien chauffeur de la compagnie de taxi Yellow Cab à Memphis, Louis Ward, est à la barre des témoins et répond aux questions de maître William Pepper. Ward décrit ce qu'un autre chauffeur de taxi, Paul Butler, a vu et rapporté comme témoin de l'assassinat et de ce qui a suivi. La raison pour laquelle Butler lui-même ne s'est pas présenté à la barre des témoins finira par être révélée.

Certains détails ont été rapportés par Butler au moyen de l'émetteur radio de sa voiture juste après l'assassinat. Ward a entendu les autres détails de la bouche de Butler un peu plus tard dans la journée.

(...) quand je me suis relevé et regardé, il y a eu ce coup de feu, qui ne sonnait pas comme un coup de feu, qui sonnait plutôt comme deux morceaux de bois que l'on frappe. Puis il a dit, j'ai vu sa mâchoire et une partie de son cou projetées en l'air. C'était comme s'il avait eu un bâton de dynamite dans la bouche. Il a dit, pendant que je regardais tout en roulant, j'ai vu un nuage de fumée surgir des buissons, puis j'ai vu ce gars sortir en courant. Il n'avait pas de fusil. Mais il a dit, je sais que c'est lui qui devait avoir tiré. Puis il s'est dirigé vers le nord en direction de la voiture de police. Puis nous pensions bien sûr que la police l'avait ramassé. Car il s'agissait d'une voiture de police noire et blanche (...).

Q. Il vous a donc dit qu'après le coup de feu, il a vu un homme sortir des buissons (...).

R. Oui monsieur.

Q. Puis qu'il a couru sur la rue Mulberry en direction Nord...

R. Oui monsieur.

Q. ...et qu'il est entré dans une voiture de police, une auto-patrouille (...).

R. Une auto-patrouille, noire et blanche, mm-hum.

Q. Qui était garée où?

R. Il a dit à environ la moitié d'un pâté de maisons au nord du motel.

Q. Puis qu'est-il arrivé à cette voiture?

R. Bien, il a dit qu'ils se sont dirigés vers le nord. Nous pensions qu'ils l'avaient pris, bien, il a repris la radio et a dit que la police l'avait ramassé et qu'ils sont partis vers le nord avec

lui. Vous pouviez entendre les pneus crisser. Nous pensions donc que la police avait déjà ramassé le gars qui avait tiré le coup de feu.

Q. Je vois. Donc vous et M. Butler pensiez que la police avait arrêté le tireur.

R. Oui.

Q. Qu'est-il arrivé après? Des policiers sont-ils allés à l'aéroport?

R. Oui. Pendant que je parlais, une voiture de police est arrivée avec un lieutenant et un patrouilleur à son bord (...) Le lieutenant a rédigé un rapport de son compte rendu [Butler], puis il lui a dit qu'il communiquerait de nouveau avec lui. Ils sont remontés dans la voiture de police et sont repartis une fois qu'ils ont eu leur compte rendu.

Q. Ils ont donc recueilli le compte rendu de M. Butler, puis sont repartis. Où étiez-vous pendant qu'ils recueillaient le compte rendu?

R. Oh, probablement, quand ils sont arrivés, je me tenais à ses côtés. J'ai reculé un peu, peut-être de 3 ou 4 pieds, pour qu'ils aient assez d'espace. Mais j'étais assez proche pour comprendre qu'il leur a fait le même compte rendu qu'à moi.

Q. Vous avez entendu le compte rendu qu'il leur a fourni?

R. Oui monsieur.

Q. C'est bon. Que s'est-il passé ensuite?

R. Bien, ils ont appelé, le répartiteur l'a appelé pour lui demander de venir à la centrale. Nous avons une centrale. Il a dit qu'on le demandait là-bas. Bien, plus tard le même soir, pas trop longtemps après, j'étais en ville et je suis passé par la compagnie de taxi, où se trouvaient plusieurs voitures de police. Je me suis dit qu'ils devaient prendre, vous savez, d'autres comptes rendus. C'est plus tard que j'ai appris qu'il devait comparaître devant le tribunal à 9 heures le lendemain matin.

Q. Il était censé faire une déclaration...

R. Oui monsieur.

Q. ... le lendemain matin? Et combien de voitures de police se trouvaient près des bureaux de Yellow Cab ce soir-là?

R. Il y en avait plusieurs. Je dirais sept ou huit. Il y en avait peut-être plus, ou peut-être cinq ou six. J'ai juste remarqué qu'il y avait plusieurs voitures de police. Je ne les ai pas comptées.

Q. Sept ou huit voitures du service de police de Memphis autour de la centrale de Yellow Cab ce soir-là?

R. Oui monsieur.

[Deux semaines s'écoulaient avant que Ward retourne à la centrale de Yellow Cab, où les faits suivants se déroulent.]

Q. Quand après cela êtes-vous retourné dans les bureaux et...

R. Oh, c'était... bien, je me suis rendu au bureau la première fois que je suis retourné au travail. Je suis alors entré. C'est là que je, je lui ai demandé des nouvelles de M. Butler.

Q. À qui avez-vous demandé des nouvelles de M. Butler?

R. Il y avait quatre ou cinq chauffeurs de taxi qui se tenaient là et parlaient. Je leur ai juste demandé. C'est à ce moment qu'ils m'ont dit, je ne me souviens même plus de qui c'était. Mais il a dit qu'il avait été éjecté d'un véhicule roulant à grande vitesse entre Memphis et West Memphis. Et ils l'ont retrouvé à 10 heures du matin le lendemain.[5 avril 1968]

Q. Ils ont dit qu'il avait été éjecté d'un véhicule roulant à grande vitesse. Quand a-t-il été éjecté de ce véhicule?

R. Le lendemain... le lendemain matin. Ils ont dit que son corps a été retrouvé vers 10 heures ou 10 h 30 le lendemain matin. Il devait comparaître au tribunal à 9 heures ce matin-là, mais il ne s'est pas présenté. Ils ont trouvé sa voiture là, à la compagnie de taxi. Mais il ne s'est, il ne s'est jamais rendu au tribunal. Mais vers 10 h 30 ils ont dit qu'ils avaient trouvé son corps entre Memphis et West Memphis.

C'est ainsi que le jour de Martin Luther King Jr., qui a fini par se retrouver dans le calendrier des saints et des héros du pays, risque potentiellement de provoquer un branle-bas de combat dans ce calendrier truffé de mythes et de mensonges.

Graeme MacQueen

Article original en anglais :

[Martin Luther King: The Saint Honored by the Government that Shot Him in the Face ... A "Forgotten" Extrajudicial Political Assassination \[?\]](#), publié le 18 janvier 2016

Version française publié initialement le 21 janvier 2016.

Traduit par Daniel pour [Mondialisation.ca](#)

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Graeme MacQueen](#), Mondialisation.ca, 2023

Articles Par : [Graeme MacQueen](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca